

Ciney, le 27 avril 2023

Chère Cipalienne,  
Cher Cipalien,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'**Assemblée Générale Ordinaire** de la Cipale qui se tiendra le samedi **27 mai 2023 à 18h30** à la Cipale.

Cette année, suite au nouveau code des sociétés et des associations, nous vous convoquons également à l'Assemblée Générale Extraordinaire, qui se tiendra également le samedi 27 mai 2023 à la Cipale à 19h10, et dont l'objet unique est de valider les statuts tels que vous les retrouverez dans l'annexe qui vous sera transmise prochainement. Un quorum de présence est requis pour pouvoir valider ces nouveaux statuts, aussi nous demandons avec insistance à tous nos affiliés de plus de 16 ans d'être présents à cette Assemblée ou alors de se faire représenter par un autre affilié (attention, un affilié ne peut pas avoir plus d'une procuration). Un formulaire de procuration sera transmis avec le texte des statuts.

Comme les années précédentes, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, des prix seront remis aux joueurs qui se sont distingués durant la saison écoulée.

L'assemblée générale est aussi importante car elle est un lieu d'expression pour **tous les Cipaliens**. C'est l'occasion, entre autres pour les membres plus récents **de se rencontrer** et de pouvoir **répondre à toutes les questions** que vous vous posez que ce soit en rapport avec le club, les interclubs, les entraînements ou le tennis de table de façon plus générale

Il sera aussi procédé au renouvellement partiel du comité.

- Noé Radelet et Olivier De Doncker sont sortants et non-rééligibles,
- Jean-Pierre Godard, Cédric Declaye et Thomas Grégoire sont sortants et rééligibles,

Si vous vous sentez l'âme d'un comitard ou d'une comitarde, que vous avez plus de 16 ans, vous devez m'adresser au moins une semaine avant l'Assemblée Générale, votre candidature.

Un verre d'apéritif sera offert.

L'assemblée générale officielle sera suivie d'un souper dont vous trouverez les informations en annexe. Le prix de ce souper est de 15 € pour les adultes et 10 € pour les enfants. Les réservations pour le souper se font auprès d'Arnaud Mailleux ([arnaudmailleux@gmail.com](mailto:arnaudmailleux@gmail.com)) ou au 0496/524 293) ou via la feuille prévue à cet effet à la Cipale. Les réservations doivent être faites pour le **18 mai 2023 au plus tard**.

La liste de réinscription pour la saison 2023/2024 sera accessible ce jour-là afin d'y apposer votre signature. Il est également possible de se réinscrire via votre espace personnel. Si vous avez des questions à ce sujet n'hésitez pas à les poser à notre secrétaire.

En espérant vous retrouver nombreux ce 27 mai.

Pour le comité,  
Emmanuel RADELET